



## Châtaignier



**N°01**  
**11/06/2020**



### Animateur filière

Raphaël RAPP  
Chambre régionale  
d'agriculture  
Nouvelle-Aquitaine  
[raphael.rapp@na.chambagri.fr](mailto:raphael.rapp@na.chambagri.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Grand Sud-Ouest  
Châtaignier N°X  
du JJ/MM/2020 »



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur **Formulaire d'abonnement au BSV**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

### Ce qu'il faut retenir

**Nous sommes dans la période de floraison des châtaigniers hybrides, avec une avance d'environ 10 jours sur 2019.** Le rafraîchissement de cette dernière dizaine de jours a néanmoins ralenti sensiblement l'évolution de la végétation.

- **Cynips : présence moindre qu'en 2019, qui était une année de très forte pression.** L'expansion de la zone de « front », au nord du bassin, semble ralentir, ce qui s'explique peut-être par la présence précoce du torymus sur ces zones (attaques moins visibles).
- **Tordeuse de la châtaigne :** mise en place mi-juin d'un réseau de suivi par piégeage à phéromones. Si vous souhaitez y participer, contactez-nous ([raphael.rapp@na.chambagri.fr](mailto:raphael.rapp@na.chambagri.fr)).
- **Carpocapse de la châtaigne :** mise en place du réseau de surveillance courant juillet. Si vous souhaitez y participer, contactez-nous ([raphael.rapp@na.chambagri.fr](mailto:raphael.rapp@na.chambagri.fr)).
- **Pollinisation :** les conditions, très bonnes en début de floraison, se sont dégradées.



Floraison femelle (à gauche)  
Apparition des étamines des châtons mâles (à droite)  
Variété Maraval – le 02/06/20 – Haute-Vienne  
(crédit photo : R.RAPP)

## • Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*)

### Éléments de biologie

Le Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*) est un ravageur spécifique du châtaignier qui nous vient de Chine.

Les adultes sont des micro-hyménoptères (guêpes) de 2,5 à 3 mm de long. Les larves sont apodes (sans patte) et de couleur blanche.



### **Cycle de vie du cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*)**

(source : © INRA)

**Les adultes émergent des galles de début juin à mi-juillet.** Les femelles pondent aussitôt dans les bourgeons latents et verts à l'aisselle des feuilles de la pousse en cours de croissance, à raison de 3 à 5 œufs par bourgeons. Chaque femelle, dont la durée de vie est d'une dizaine de jours, pond une centaine d'œufs. La totalité des adultes de cynips sont des femelles, qui se reproduisent alors par parthénogenèse (reproduction asexuée).

Les larves éclosent au bout de 30 à 40 jours et débutent leur croissance (1<sup>er</sup> stade larvaire), dans le bourgeon, sans que leur présence ne laisse la moindre trace. A l'automne, elles cessent leur développement et passent l'hiver, incognito.

### Observations du réseau

Le ravageur est présent sur l'ensemble des départements du bassin de production Sud-Ouest.

**Après une campagne 2019 à forte pression, le cynips semble moins présent cette année,** bien que cette observation soit à nuancer de part la forte hétérogénéité des situations (notamment en Sud-Dordogne).

### Seuil indicatif de risque

Le seul moyen de lutte direct aujourd'hui disponible est l'utilisation de l'auxiliaire *Torymus sinensis*, micro-hyménoptère parasite spécifique du cynips. D'après les observations du réseau (découpe de galles), il est maintenant présent sur l'ensemble de nos vergers : sauf dans des cas précis (vergers très isolés), il semble donc que de nouveaux lâchers de torymus ne soient pas nécessaires.

La relation entre les populations de torymus et de cynips peut être perçue comme celle d'un bioagresseur et de son prédateur spécifique : lorsque le torymus fait baisser la population de cynips, il manque alors lui-même de nourriture et sa population décroît. La pression cynips peut alors croître à nouveau avant que le torymus ne le contrôle à nouveau. Ainsi, **des pics de présence de galles pourraient être régulièrement observés.**

### Evaluation du risque – cynips du châtaignier

Période de vol du cynips. Présence moindre qu'en 2019.

### Méthode de lutte alternative

Les lâchers de l'auxiliaire *Torymus sinensis* ont continué sur le bassin de production sud-ouest en 2020, bien qu'en nombre beaucoup plus limité que ces dernières années. Ce micro-hyménoptère vient parasiter le cynips, l'empêchant de finir son développement au sein de la galle.

Complétant les lâchers, **il est maintenant avéré que le torymus, à l'instar du cynips, se diffuse de lui-même entre vergers.**

#### • Tordeuse de la châtaigne (*Pammene fasciana*)

Autre papillon attaquant la châtaigne et au vol plus précoce que le carpocapse (fin juin à début août). Elle provoque notamment des chutes de bogues précoces.

Depuis quelques années, dans le Sud-Ouest, ses larves sont régulièrement observées sur fruits.

Durant la récolte, **vous pourrez observer vos fruits pour noter la présence de cette espèce.** Une observation peut également être menée sur les bogues tombées précocement. N'hésitez pas à nous remonter vos données.

**Il est possible de poser des pièges à phéromones dès le début de la semaine prochaine (15/06) pour suivre l'émergence et le vol de cette tordeuse. Si vous souhaitez participer au réseau de piégeage BSV « tordeuse de la châtaigne », n'hésitez pas à nous contacter ([raphael.rapp@na.chambagri.fr](mailto:raphael.rapp@na.chambagri.fr)), dans la limite des pièges disponibles.**

Le mâle adulte, piégé par les phéromones, ressemble au mâle du carpocapse. Néanmoins, les différences de dates de vol et la spécificité des phéromones utilisées doivent permettre la distinction.



← Adulte mâle de *Pammene fasciana* (tordeuse)

(crédit photo : T. M. Gilligan & M. E. Epstein, TortAI  
(<http://idtools.org/id/leps/tortai/>))



Adulte mâle de *Cydia splendana* (carpocapse) →

(crédit photo : T. M. Gilligan & M. E. Epstein, TortAI  
(<http://idtools.org/id/leps/tortai/>))

La larve se différencie facilement de celle du carpocapse de la châtaigne :

**Elle présente de nombreux points noirs tout le long du corps**

Larve de *Pammene fasciana*

(crédit photo : T. M. Gilligan & M. E. Epstein, TortAI  
(<http://idtools.org/id/leps/tortai/>)



Larve de *Cydia splendana*

(crédit photo : Gyorgy Csoka, Hungary Forest Research Institute, Bugwood.org  
(<http://idtools.org/id/leps/tortai/>)

- **Chancre de l'écorce du châtaignier (*Cryphonectria (Endothia) parasitica*)**

### Éléments de biologie

D'origine asiatique, ce champignon ascomycète voit ses spores disséminées par l'eau de pluie, le vent, les insectes, les oiseaux.

La maladie se caractérise sur le tronc, les branches ou les rejets de l'arbre par des chancres qui entraînent le dessèchement des parties supérieures.

On reconnaît facilement le chancre sur les jeunes arbres à écorce lisse par la couleur brun-rougeâtre de l'écorce. La maladie va de l'extérieur à l'intérieur de l'écorce et gagne le bois en quelques semaines.

Sur des arbres plus âgés, la détection est moins visible : l'écorce se craquelle de façon longitudinale et se boursoufle.



Chancre avancé, sur bois jeune

### Observations du réseau

Le chancre est présent sur l'ensemble du bassin de production.

### Mesures prophylactiques

**La pratique du curetage des chancres peut être réalisée toute l'année** : enlever avec un outil coupant (couteau, serpette, grattoir à chancre ...) la totalité de la partie atteinte et récupérer les copeaux d'écorce pour les brûler (lors de l'élimination de l'inoculum, poser une toile au sol permettant de récupérer facilement les écorces malades curetées).

Il ne faut laisser aucune particule d'écorce contaminée sans quoi le chancre redémarre.

En outre :

- Lors de l'entretien du verger, éviter absolument les blessures des troncs par le matériel (broyeur, outils de travail du sol, débroussailleuse à fil,...) ;
- Veiller à entretenir la fertilité de son verger : **plusieurs observations de techniciens concluent sur l'importance d'une bonne fumure organique (ou d'un taux de matière organique élevé) pour limiter la propagation des chancres (meilleure résistance de l'arbre).**

#### **Evaluation du risque – chancre du châtaignier**

**Risque de dissémination naturelle en période humide**, un taux d'humidité élevée et la pluie favorisant la propagation du champignon vers les organes sains.

Un chancre non suivi pouvant entraîner la mort de l'arbre, il est recommandé de surveiller régulièrement les troncs et charpentières, pour agir au plus vite.

#### **Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Châtaignier sont les suivantes :**

Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, Fredon N-A, Chambres départementales d'agriculture de la Dordogne, de la Corrèze et du Lot, CAPEL, SCA SOCAVE, Fruits rouges du Périgord, Périgourdine, LIMDOR, Invenio, Valcausse et les agriculteurs observateurs

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*